



**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

**VIABILITÉ HIVERNALE 2025 – 2026
sur les RN20, 22, 320**

Foix, le 17/10/2025

Sommaire

1 Présentation de la DIR Sud-Ouest.....	3
2 Comment la DIR Sud-Ouest se prépare à l'hiver ?.....	5
3 Le dispositif hivernal.....	6
4 Nos conseils pour les usagers.....	10

Le district Sud et les quatre centres d'exploitation et d'intervention (CEI) qui lui sont rattachés assurent l'entretien et l'exploitation des routes nationales 20, 22 et 320, situées en Ariège et dans les Pyrénées-Orientales et de la route nationale 125 en Haute-Garonne.

Ces axes structurants pour les départements traversés, concentrent de forts enjeux politiques, économiques et sociaux :

- des itinéraires transfrontaliers vers l'Andorre et l'Espagne,
- un accès direct aux stations de ski,
- et une absence d'itinéraire alternatif en cas de fermeture.

Soumises à des conditions climatiques souvent difficiles, voire extrêmes (brouillard, gel, précipitations, vent), ces routes nécessitent une vigilance constante. En parallèle d'un programme ambitieux d'études et de travaux destinés à renforcer la résilience du réseau face aux aléas climatiques, la DIRSO veille au maintien quotidien de la viabilité pendant toute la période hivernale.



La viabilité hivernale mobilise des moyens humains et matériels importants pour garantir la sécurité et la mobilité des usagers. En cas de neige ou de verglas, nos équipes interviennent rapidement afin d'assurer des conditions de circulation aussi sûres que possible. Cette gestion s'appuie sur une organisation rigoureuse, une veille météorologique permanente et une collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires : services de l'État, collectivités locales et services andorrans.

La viabilité hivernale requiert une bonne organisation et des compétences professionnelles pointues. La "journée blanche" organisée dans tous les CEI est un bon exemple des actions mises en œuvre pour préparer la période de viabilité hivernale.

2 | Comment la DIR Sud-Ouest se prépare à l'hiver ?

La journée blanche est une journée de formation destinée aux agents mobilisés pour le service hivernal. Son objectif est de permettre à chacun d'exercer son métier en toute **sécurité**, avec **efficacité et performance**.

La matinée est consacrée à l'appropriation de la politique de gestion de la viabilité hivernale mise en œuvre par la DIRSO. Elle s'appuie sur la présentation de deux documents essentiels :

- un premier document qui fixe les grands principes de l'organisation hivernale à l'échelle de la direction,
- un second, qui définit l'organisation opérationnelle propre à chaque district.

L'après-midi est consacrée à la prise en main du matériel hivernal. En effet, si tout nouvel agent reçoit une formation initiale lui permettant de conduire les engins de service hivernal en sécurité, il est utile de reprendre en main les véhicules dans un cadre sécurisé.



A l'issue de cette journée, les agents de la DIRSO sont pleinement formés et mobilisés pour maintenir des conditions de circulation optimales en usant au mieux des moyens à leur disposition.

Il est essentiel que tous les usagers de la route adaptent leur conduite en période hivernale, afin de garantir un haut niveau de sécurité pour chacun.

3 | Le dispositif hivernal sur les RN 20, 22, 320 et 125

La viabilité hivernale constitue l'un des cœurs de métier de la DIR Sud-Ouest. Chaque année, elle mobilise des moyens humains et matériels conséquents afin d'assurer la circulation et la sécurité sur les itinéraires du réseau.

6 000 heures agents de déneigement en 2024 - 2025	516 tonnes de sel consommées en 2024 - 2025	22 engins de service hivernal	27 agents d'astreinte disponibles 24h/24
---	---	--	---

Quelques chiffres clefs sur le dispositif hivernal du district sud

Notre action a pour objectif de rétablir au plus vite des conditions de circulation normales pour les usagers. Afin de prioriser les interventions, des niveaux de service ont été définis pour chaque axe du réseau.

Les niveaux de service :

- Entre Pamiers et Ax-les-Thermes la viabilité est rétablie en priorité et les équipes sont mobilisées 24h/24 et 7j/7. Il s'agit des axes qui présentent des enjeux majeurs et dont la coupure entraînerait des conséquences considérables pour la sécurité des usagers ou la continuité des activités économiques. La mise en place de déviations pour ces itinéraires est compliquée, voire impossible en situation hivernale ;
- Entre Ax-les-Thermes et Ur, et l'accès à l'Andorre, la viabilité est importante sans être primordiale en permanence. Ces axes sont traités entre 6h et 20h ;
- Enfin, le col du Puymorens est traité une fois les précédentes sections gérées. Le col n'est donc pas systématiquement déneigé selon les conditions climatiques et les moyens disponibles. Parfois, la section allant du carrefour de la Croisade au col doit être fermée pour prioriser les moyens engagés sur le reste du réseau.

Malgré l'implication des agents de la DIR Sud-Ouest, une partie du réseau peut être durablement bloquée dans des situations météorologiques limites (chutes de

neiges très intenses, températures exceptionnellement basses, etc.) ou dans des situations particulières (poids lourd bloqué en travers de la chaussée, véhicule en difficulté, indisponibilité matérielle, etc.). Dans ces derniers cas, nos interventions ont pour objectif d'assurer au mieux le niveau de service, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers.

Des moyens humains et matériels :

La viabilité hivernale nécessite une organisation spécifique dans chaque centre d'exploitation. En dehors des heures ouvrables, le personnel d'astreinte est renforcé par rapport à l'été pour assurer les niveaux de service.

	Effectif d'astreinte	Engin mixte	Pousseur	Évacuateur	Stock de sel
CEI de Saint-Paul-de-Jarrat	1 Responsable 4 Agents	6	0	0	500 T
CEI de l'Hospitalet	3 Responsables	3	2	2	150 T
CEI de Latour-de-Carol	11 Agents	3	2	2	200 T
CEI de Chaum	1 Responsable 3 Agents	2	0	0	150 T
Atelier	1 Responsable 2 Agents	2 fourgons atelier d'intervention			

Répartition des moyens matériels et humains du district sud

Les moyens humains et matériels dédiés à la viabilité hivernale sont répartis entre les différents sites du district. Ces moyens peuvent être mutualisés pour répondre au mieux aux niveaux de service.

Les principaux engins de service hivernal (ESH)



Evacueur

Pousseur



Camion mixte (déneigement et salage)

Par ailleurs, afin d'aider la décision, la DIRSO assure une veille météorologique à partir des données de Météo France.

Des équipements :

Au delà de ces moyens humains et matériels, la route elle-même est équipée pour améliorer la viabilité de l'itinéraire et informer les usagers en temps réel.

Des paravalanches, des pare-congères, des aires de stockage pour les poids lourds et des aires de chaînage sont régulièrement positionnés sur l'itinéraire aux emplacements d'intérêt.

Les conditions de conduite sont remontées en temps réel et indiquées sur la page internet Bison Futé dédiée à l'état des routes en hiver :

<https://www.bison-fute.gouv.fr/pyrenees.html>

Des équipements dynamiques (panneaux à messages variables, panneaux de police dynamique) sont pilotés à distance pour informer l'utilisateur des conditions de conduite et des éventuelles restrictions de circulation.

Des outils de prévention du risque avalanche :

La DIRSO est propriétaire d'une centaine d'ouvrages de protection paravalanches et de 6 dispositifs de déclenchement préventif. Le Service RTM (Restauration des Terrains de Montagne) de l'Office National des Forêts (ONF) surveille l'enneigement des couloirs et préconise, en tant que de besoin, des déclenchements anticipés. Ces tirs sont réalisés par la DIRSO sous fermeture de

route, après avis du maire de la commune concernée.

Ces dispositifs de déclenchement préventif ont connu ces dernières années une évolution opérationnelle et ont été modernisés. Les déclenchements d'avalanche sont maintenant beaucoup plus rapides et plus fiables. Les seuils de déclenchement ont donc été revus avec une logique de purge systématique des couloirs.

Bulletin d'alerte sur l'état des routes prévisionnel

En cas de prévision météorologique très défavorable, pouvant conduire à des restrictions de circulation significatives (fermetures de routes) et à des blocages, la DIRSO établit un bulletin d'alerte sur l'état des routes prévisionnel.

Ce bulletin d'alerte, qui prend la forme d'un communiqué de presse, indique à 24 heures de l'évènement pour chaque secteur routier:

- Les conditions météorologiques attendues (pluie, neige, verglas, vent)
- Les conditions de circulation qui en résultent ;
- Les restrictions de circulation envisagées ;
- L'évolution attendue.

Ce bulletin d'alerte est diffusé largement via les préfetures concernées.

4 | Nos conseils pour les usagers

Que dois-je faire avant de partir ?

Je m'assure du bon état de mon véhicule : état et pression des pneus, l'état des essuie-glaces, le bon fonctionnement des freins et phares, les niveaux (liquide du lave-glace, huile moteur), le chauffage et la ventilation.

Je me munis d'accessoires indispensables : pneus hiver, raclette, chaînes, etc. Pour rappel, dans le cadre de la loi montagne, les équipements (pneus neiges, chaussettes, chaînes) sont obligatoires à bord du véhicule et doivent être mis en place en cas de neige ou de verglas sur la chaussée.



Je prévois des objets pratiques dans mon véhicule : couvertures, vêtements chauds, gants, gilets de signalisation, lampe de poche, eau, nourriture et téléphone portable chargé.

Je m'informe sur les conditions météorologiques et l'état du trafic. En cas d'annonces de fortes intempéries, je diffère mon voyage.

Quelle conduite dois-je adopter pendant mon trajet ?

J'adapte ma conduite aux conditions météorologiques, en particulier ma vitesse et mes distances de sécurité. Je circule sur la voie qui est déneigée et j'évite les manœuvres brutales.

Je lis les informations sur les panneaux à message variable et j'adapte ma conduite à ces indications.

Pendant mon trajet, j'écoute les stations de radios diffusant les dernières informations sur les conditions de circulation.

Où puis-je m'informer des conditions de conduite et des restrictions de circulation sur les RN20, 22, 320 ?

Via le site internet Bison Futé dédiée à l'état des routes en hiver :

Pourquoi les routes sont enneigées alors que Météo France avait annoncé le phénomène ?

La DIR Sud-Ouest consulte régulièrement les prévisions météorologiques, complète sa reconnaissance par des patrouilles régulières. Cette organisation a pour objectif d'anticiper et de déclencher au meilleur moment les actions de traitement des intempéries. Un déneigement régulier permet d'assurer la viabilité en évacuant la neige tombée sur la route et en salant pour empêcher la formation de verglas.

Malgré cela, en cas d'événement d'une forte intensité, les conditions de conduite peuvent vite se détériorer ; particulièrement lorsqu'un véhicule ou un poids lourd se met en travers de la chaussée.

Pourquoi arrêter la circulation des poids lourds ?

Plus encore que les autres véhicules, les poids lourds sont affectés par les conditions hivernales difficiles. Lorsqu'un poids lourd est bloqué, il peut ainsi bloquer toute la circulation, y compris les engins de déneigement.

Afin d'éviter ce blocage accidentel, il est parfois nécessaire de stopper temporairement la circulation des poids lourds à des endroits identifiés au préalable où les secours peuvent s'organiser facilement.

Pourquoi ne pas saler avant que la route ne soit glissante ?

Pour éviter les problèmes de verglas, le traitement consiste à épandre un mélange sel-eau juste avant l'apparition estimée du phénomène. On parle alors de traitement préventif, efficace dans la plupart des cas.

Il n'existe pas de technique préventive pour la neige. Le traitement dit curatif consiste alors à racler la neige tombée puis à répandre du sel pour favoriser la fonte des dernières traces de neige.

Il est donc inévitable que la route soit blanche lorsqu'il neige et le reste quelques heures, le temps que le traitement soit effectué et produise son effet

Contacts presse

DIR Sud-Ouest

SG / Communication-Coordination :

Léa MEHBALI - 05 61 58 62 12

direction.dirso@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.sud-ouest.developpement-durable.gouv.fr

Préfecture de l'Ariège

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication
Interministérielle : Lucas MACCHIA - 06 72 37 66 86

Pref-communication@ariego.gouv.fr

www.ariège.gouv.fr

Préfecture des Pyrénées Orientales

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication
Interministérielle : Berina MULOVIC - 07 85 44 44 37

pref-communication@pyrenees-orientales.gouv.fr

Www.pyrenees-orientales.gouv.fr

VH 2025 – 2026
Sur les RN20, 22, 320